



Conseil général Bousens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 13 DECEMBRE 2018**

- Présidence : Mme Barbara GRIVEL, Présidente
- Présents : 37 membres
- Excusés : 12 membres, soit :
MM. Pierre-Alain Collet, Michel Corbaz, Steve Fahrni, Thomas Gasser,
Fredy Gaudard, Jérôme Lancia, Patrice Lenoir, Jean-Claude Mounir,
Mmes Teresa Corbaz, Sandrine Liaudat, Ursula Marclay, Marie-Noëlle
Mounir
- Absents : 4 membres (non excusés) soit :
MM. Michel Arnaud, Silvano Cardamoni, Olivier De Croes
Mme Chantal Seiffert

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal de la séance du 07 juin 2018, assermentation de nouveaux membres du Conseil Général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité.
- 2.- Préavis municipal N° 3/2018 relatif à une modification du Plan général d'affectation (MPGA) au lieu-dit « Pontet » (correction de zones artisanale, de verdure et agricole).
- 3.- Préavis municipal N° 4/2018 relatif au budget de l'an 2019.
- 4.- Divers

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Général du 07 juin 2018 est accepté.

Madame la Président procède à l'assermentation d'un nouveau membre, soit de M. Michel Marolda. Le Conseil général est composé de 54 membres.

COMMUNICATIONS DU BUREAU

Il n'y a pas de communications.

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Madame la syndique excuse l'absence de Monsieur Pascal Chatelan qui a été victime d'un AVC, tout en rassurant l'assemblée qu'il n'a pas de séquelle et qu'il se remet gentiment.

Elle remercie également la présence de Monsieur Courdesse, de Courdesse & Associés Ingénieurs et géomètres SA, prêt à répondre aux questions relatives au préavis N° 3/2018 « Plan général d'affectation au lieu-dit « Pontet ».

Elle prie les différentes commissions et personnes ayant des décomptes d'heures ou de séances de bien vouloir les faire parvenir à Madame Martine Rais, notre boursière, le plus rapidement possible pour paiement.

Pour finir Madame Stéphanie Borgeaud rappelle que le traditionnel lard à la déchetterie sera servi le samedi 15 décembre 2018 durant les heures d'ouverture et que les bureaux communaux seront fermés du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019.

Elle passe la parole à Madame Sandra Berset qui nous fait part que l'ouverture de la structure APEM à Sullens s'est super bien passée. Elle est composée d'une directrice, de 2 éducatrices, d'une intendante et une stagiaire. Sur 35 enfants, 14 viennent de Bousens.

Monsieur Claude Champion nous informe que début janvier 2019, la collecte des flaconnages avec bouchons va être différenciée par rapport à ce qui se fait à l'heure actuelle.

D'autre part, suite à un rapport de Valorsa concernant nos ordures ménagères, il en ressort que 6 sacs «non conforme» ont été retrouvés dans nos Moloks. Cela représente 12,5kg sur un total de 2 tonnes et demi, soit 0,5% et sachant que la tolérance est de 5%, on est pas mal à BousSENS.....

2. PREAVIS MUNICIPAL N° 3/2018 RELATIF A UNE MODIFICATION DU PLAN GENERAL D'AFFECTATION (MPGA) AU LIEU-DIT «PONTET» (CORRECTION DE ZONES ARTISANALE, DE VERDURE ET AGRICOLE)

Madame Liliane Deppierraz, rapporteuse de la commission ad hoc nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Monsieur André Baumann demande si c'est le seul endroit où il y a eu un problème.

Madame Anne-Marie Duport donne la parole à Monsieur Courdesse qui nous donne quelques explications et nous fait savoir qu'il y a eu d'autres cas où le permis de construire a été délivré, mais qu'il s'agissait de petits débordements sur des parcelles agricoles.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote.
Le Préavis N° 3/2018 et adoptés avec 2 avis contraires, idem pour l'extrait de PV.

3. PREAVIS N° 4/2018 relatif au budget de l'an 2019

Monsieur Jean Rossier, rapporteur de la commission des finances, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

La question est posée au sujet du calcul de la marge d'autofinancement à savoir pourquoi cette marge est prise sur le budget et non pas sur les comptes.

Madame Martine Rais en prend note.

Monsieur Eggenberger demande quel est le taux des frais de gestion du battoir.

La boursière n'a pas pu répondre, mais elle va se renseigner.

Monsieur Guy Hanggeli demande si les Fr. 14'000. — (art. 354.318) Battoir : honoraires et services, sont uniquement des frais.

La commission des finances précise que ce montant comprend également les assurances, des honoraires et des frais.

Monsieur Fabio De Angelis demande pourquoi à l'art. 11.3183 Honoraires avocat, le montant a pratiquement été multiplié par 4 par rapport aux comptes 2017.

Madame la syndic lui répond que les gens deviennent de plus en plus procéduriers, donc plus de frais d'avocats.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote.

Le Préavis N° 4/2018 relatif au budget 2019 est adopté à l'unanimité, idem pour l'extrait de PV.

4. DIVERS

Madame la Présidente propose de verser les jetons de présence à l'Association « Etoile Filante », proposition qui est acceptée.

Monsieur Jean-Jacques Chanson demande s'il existe toujours un contrôle des véhicules qui stationnent sur les places de parc de la commune.

Madame la syndique va voir la chose avec la personne en charge du contrôle.

Monsieur Michel Bally signale qu'il y a une tranchée sur la route de la Grange-aux-Aguets qu'il y aurait lieu de remettre en ordre.

Monsieur Bernard Becherraz précise que c'est à la suite de la pose d'un Molok et que la chaussée sera remise en ordre très rapidement.

Toujours au sujet de la Grange-aux-Aguets, il est relevé qu'avec les nouveaux logements il y a de plus en plus d'enfants et que lorsque l'on emprunte le chemin à l'intersection de la zone industrielle, aucun signal indique que c'est une zone à 50km/h, alors que l'on quitte une route à 80km/h.

Toujours à la Grange-aux-Aguets, Monsieur André Baumann signale des haies non règlementaires.

Madame la syndique nous informe que cela a déjà été signalé à qui de droit.

Monsieur Fabio De Angelis demande si une piste cyclable est à l'ordre du jour entre Bousens et Cheseaux ?

Madame Stéphanie Borgeaud répond que nos propositions ont été transmises à la SDNL et que la commune attend.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente clos la séance tout en souhaitant de belles fêtes de fin d'année à l'assemblée, séance suivie d'une raclette offerte par la Municipalité.

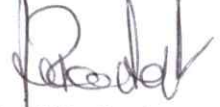
Il est 20h10

La Présidente



Barbara Grivel

La secrétaire



Danièle Rochat